



Assemblée générale de l'AREB

Le mardi 8 juillet à 20h30

Tous les membres sont invités à y participer

Manifestations à venir

Festivités du 14 juillet

*Avec vide grenier , concours de belote
Et concours de pétanque*

*Enfin le traditionnel repas
offert par la municipalité*

SOMMAIRE :

- Editorial
- Vie municipale
- Travaux
- Vie de notre village
- Anniversaire fonte des cloches
- Festivités
- Informations pratiques



Editorial de M. le Maire :

Vous trouverez dans ce bulletin un retour sur les manifestations qui ont fait vivre notre village depuis la précédente édition ainsi que les informations municipales .

Tout d'abord nous avons eu en septembre l'anniversaire de la fonte des cloches qui nous a replongés 20 ans en arrière, ravivant ainsi nos souvenirs. Le 13 octobre c'était la marche rose à Mazères avec une participation principalement féminine de notre commune. En novembre ce fut le traditionnel loto de l'école et la soirée karaoké du téléthon, enfin en décembre le marché de Noël de l'école. Ces deux dernières manifestations ont connu un grand succès et méritent d'être reconduites. Puis le début de l'année verra les habituels rendez-vous que sont la soirée des vœux, le repas des aînés et la matinée bénévolat. Les braises des feux de saint Jean à peine éteintes, place maintenant aux festivités du 14 juillet.

Je tiens à vous remercier pour votre implication constructive lors du nouvel adressage. Les démarches administratives qu'il a fallu réaliser nous ont un peu perturbés. Si globalement tout s'est bien passé, il reste encore quelques erreurs notamment au niveau des bases utilisées par les GPS (pas encore ou faussement réactualisées). Je remercie Laëtitia, notre secrétaire, pour le remarquable travail qu'elle a effectué.

Au niveau de la vie municipale, nous avons eu la démission de Nicolas BUSSY qui a déménagé. Vous trouverez le nouveau Compte Financier Unique 2024, qui remplace le compte administratif et le compte de gestion, puis le budget 2025 avec les taux des taxes communales inchangés.

Il faut noter la création du SIVOM de la Région de Castets du Langonnais et du Sauternais en ce début de l'année. Ce syndicat est le résultat de la fusion de ceux de Castets et du Sauternais avec la régie de l'eau de Langon. Il gère la production et l'acheminement de l'eau potable ainsi que les réseaux et stations d'assainissement collectif. Le numéro d'appel n'a pas changé et vous trouverez avec ce bulletin la première lettre aux abonnés de cette nouvelle structure.

Bon été à tous, en espérant vous retrouver pour les festivités du 14 juillet.

Jean Louis SAUMON



Vie municipale

Budget Communal 2024 :

Le nouveau **Compte Financier Unique** 2024 a dégagé des excédents de 84 961 € en fonctionnement et de 12 319€ en investissement,

soit un excédent global de 97280 €.

Pour 2025, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas modifier les taux des taxes d'imposition soit:

Taux sur le Foncier Bâti :	28,70%
Taux sur le Foncier Non Bâti :	35,82 %
Taux Taxe d'Habitation :	10,31% (résidences secondaires uniquement)

En revanche nous avons décidé de relever la taxe d'aménagement à 3%

Le budget 2025 de notre commune s'équilibre ainsi :

-Section fonctionnement: 200 000 € -Section investissement: 90 500 €

Les investissements sont l'achèvement du local associatif (espéré pour la fin de l'année) et la pose d'un feu tricolore (dit récompense) à l'entrée Est du village afin de ralentir la vitesse .

Urbanisme et PLUI

La communauté de commune a lancé une modification simplifiée du PLUI, qui permet d'ajuster le document d'urbanisme sans en modifier les grandes orientations. Elle sert à corriger les erreurs, préciser certaines règles ou répondre à des demandes des communes. Nous vous préviendrons lors de l'ouverture de l'enquête publique.

N'hésitez pas à contacter le service urbanisme de la CdC pour tous renseignements à l'occasion de constructions ou modifications d'occupation des sols. Ce service vous guidera sur les documents à fournir ainsi que sur la marche à suivre.

Règlement sur les nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou jardinage, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage à cause notamment de leur intensité sonore, ne peuvent être exécutés que:

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Travaux

Nous espérons que les travaux du local associatif seront terminés en fin d'année. Les entreprises sont retenues pour faire les doublages avec l'isolation, les menuiseries, le carrelage, la plomberie et l'électricité. Ensuite viendra l'aménagement intérieur.

Nous allons procéder assez rapidement, à la mise en place d'un feu tricolore situé à la place de l'actuel panneau d'entrée du bourg coté Est. Ce dernier sera reculé de 50 mètres car il y a des distances à respecter entre l'entrée du bourg et le feu ainsi qu'entre le feu et le premier carrefour. Ce feu dit « récompense » passe au vert si le véhicule respecte la vitesse autorisée et ne gère pas les carrefours, donc un stop sera installé sur la route du Houniou.

Nous avons aussi prévu au budget de refaire la salle de bain du logement communal qui est situé entre la mairie et l'école..

Un container à poubelles a été placé à l'entrée du chemin du lac. Il est destiné aux usagers du site car il n'y a plus la poubelle au bord du lac. Nous constatons qu'il est souvent rempli, et parfois par des personnes hors commune ne fréquentant pas le lac.

Le nouvel adressage, avec la fourniture et pose des panneaux, ainsi que les numéros que nous vous avons distribués afin que vous les posiez, nous revient à 4020€

Vie du village



MERCI à tous les participants de cette matinée bénévolat du samedi 1^{er} mars.

Divers travaux étaient programmés: ramassage des déchets au lac et le long des routes, nettoyage d'un mur de l'école et de la terrasse de la salle des fêtes, abattage d'un arbre mort sur notre terrain au lac et enfin ponçage des portails latéraux du porche de l'église.

Nous avons terminé par un repas convivial à la salle des fêtes.

20° Anniversaire de la fonte des cloches



Les 20 et 21 septembre 2024, a eu lieu le vingtième anniversaire de la fonte des cloches réalisée à Brouqueyran. Cette manifestation, événement majeur pour notre commune, fut suivie par près de cinq mille personnes sur les trois jours, avec la présence des télévisions nationales.

Donc pour cet anniversaire, les enfants de l'école de Brouqueyran ont confectionné des cloches qui furent exposées. On peut en voir une sur la photo ci-dessus. Nous remercions la maitresse et le personnel éducatif.

L'AREB a créé un groupe de travail afin de réaliser un livre retraçant l'intégralité de l'événement (photo ci-dessus), il a été présenté lors de cet anniversaire et il est en vente à la mairie au tarif de 15€. Je tiens à remercier ce groupe composé de Chantal MORA, Jeannine DARTIGOLLES, Jeanine DELOUBES, Christine SAPHORE, moi-même et surtout (avec une mention spéciale) Jean Pierre DUMAS.

Le vendredi soir, la projection du film d'Emmanuelle TROY tourné lors de cet événement fut appréciée par le nombreux public présent. Nous avons inauguré à cette occasion le tout nouveau projecteur et son écran installés dans la salle des fêtes. Le samedi après-midi, dans l'église, Chanta MORA a présenté le livre sur la fonte des cloches (encore merci), ensuite le groupe d'Hubert GUYCHENEY a retracé l'histoire du fifre. Après avoir partagé un repas, servi à la salle des fêtes, les percussions et sonnailles d'Emmanuelle TROY et Thierry JARDINIER ont clôturé la soirée.

Un grand merci aux bénévoles qui ont permis la réalisation de cette manifestation.

Festivités



Voeux de la municipalité

Vous étiez nombreuses et nombreux pour assister à cette manifestation . Après le discours et les remerciements pour celles et ceux qui œuvrent à la bonne marche et l'animation de notre village, l'apéritif dinatoire a permis un moment d'échange toujours très intéressant.

Le repas des « Aînés »

Le traditionnel repas proposé par le CCAS et la commune a eu lieu le 1^{er} février. C'est Jérôme DUPOUY traiteur à Bazas qui a régalié les convives.

Les participants étaient ravis de se retrouver en dégustant un bon repas.

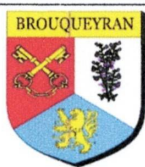
Comme l'année passée le CCAS a distribué un colis gourmand aux aînés de la commune ne pouvant plus se déplacer.



Le vendredi 21 juin les traditionnels feux de Saint Jean se sont déroulés dans la bonne humeur.

Nous remercions vivement Jeanine et Monique pour la bénédiction des feux et croix de St Jean (réalisées par Martine).

Comme d'habitude nous avons utilisé les braises pour la cuisson des grillades qui furent dégustées dans la salle des fêtes.



14 JUILLET

Fête Nationale

PROGRAMME DES FESTIVITÉS

Samedi 12 juillet

09 heures

Vide grenier



2€ le mètre

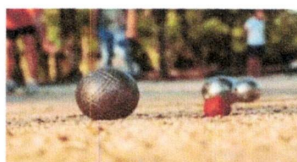
21 heures

Concours de belote



5€ l'inscription

Dimanche 13 juillet



09 heures

Concours de Pétanque

5€ l'inscription

Lundi 14 juillet

12 heures

Apéritif suivi d'un repas offert aux administrés

(A des fins d'organisation, il vous est demandé de vous inscrire, une participation de **10€** est demandée aux personnes extérieures)

Renseignements et réservations

JL. Saumon 06.55.72.24.63

C. Saphore 06.87.07.48.51

Y. Dillar 06.21.57.65.76

L'ÉCHO de BROUQUEYRAN



Édition juillet 2025

Mairie : tél: 05 56 65 47 53.
e-mail: mairie.brouqueyran@wanadoo.fr
www.brouqueyran.fr

Secrétariat ouvert au public:
Mardi matin : de 9h00 à 12h30.
Vendredi après-midi : de 14h00 à 18h00.

Accueil de Services Publics :
1, rue Castelnau d'Auros - 33124 AUROS.
& 81, rue Armand Caduc 33190 LA REOLE
tel: 05 56 65 20 16. / 06.09.61.55.88
Mardi au samedi : de 10h à 12h.
Mardi, jeudi et vendredi : de 14h à 16h.

Service de l'eau potable et Assainissement collectif
SIVOM RCLS : 05 56 61 58 40
(Région Castets Langon Sauternes)

Assainissement non collectif (SPANC)
mail: accueil@eauxdugrandbazadais.fr

Service de l'électricité :
Régie du Sud de La Réole : 05 56 71 04 50

Vie Scolaire :
SIRP Coimères/Brouqueyran : 05.56.25.82.98
Ecole maternelle Brouqueyran: 05 56 65 50 44
Groupe scolaire de Coimères : 05 56 25 25 63
Collège de Bazas : 05 56 25 00 24
Lycée Polyvalent de Bazas : 05 56 25 00 04

Relais Paroissial :
Jeanine DELOUBES 05 56 65 48 85

Accueil de Loisirs sans Hébergement :
Site de Savignac 05 56 65 46 77

Petite Enfance :
Multi accueil Auros : 05 56 65 25 93
Relais assistantes maternelles
Auros : 09 64 34 21 46

Téléphone Pompiers : 18

Téléphone Gendarmerie : 17

Panneau Pocket

Cette application à télécharger sur vos tablettes et téléphones, vous permet de recevoir les informations et alertes de la Commune en temps réel.

Service des Ordures Ménagères :
SICTOM de Langon : 05 56 62 36 03.
Collecte tous 15 jours, bac jaune le mardi matin et bac noir le vendredi matin pour pensez à les sortir la veille...

Déchetterie gratuite :ZI de Dumès à Langon

Horaires d'hiver du 16/09 au 14/06

LANGON et BAZAS
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h
samedi : 9h-16h (17h pour Langon)

Horaires d'été du 15/06 au 15/09

LANGON et BAZAS
Du lundi au vendredi : 8h-15h
samedi : 8h-15h (17h pour Langon)

Pensez à votre carte pour l'accès aux déchetteries de notre territoire

Infirmiers : Cabinet et soins à domicile :
Lieu-dit Béchit
Jean-Luc FERNANDEZ : 05 56 65 48 60.

Syndicat de Transports de Corps
Mairie de Pondauret: 05 56 61 07 38

